

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 245

présenté par
M. Belot

ARTICLE 37 C

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« dans le respect de »

les mots :

« conformément à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.